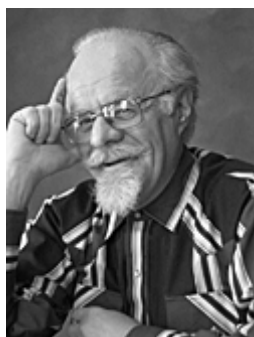
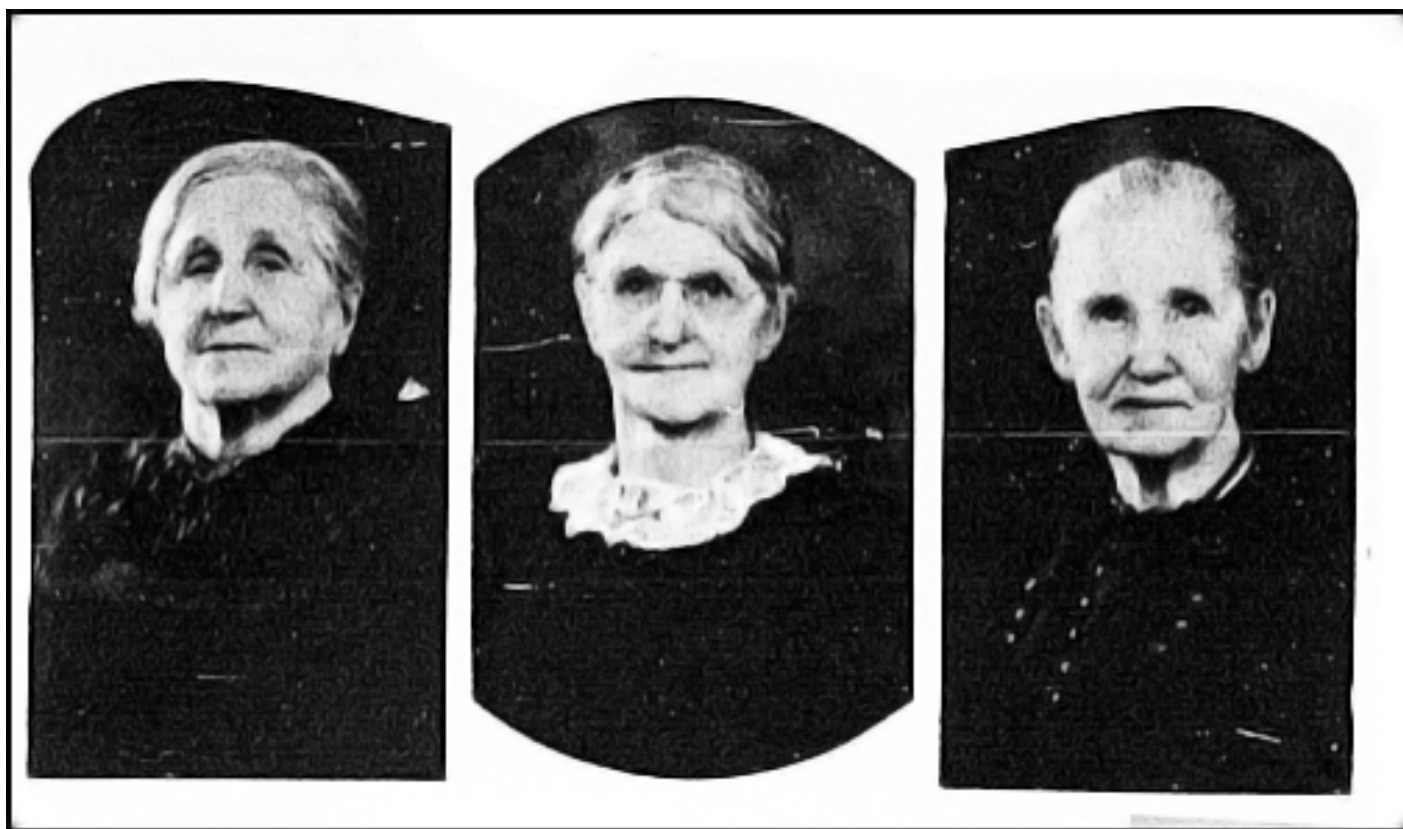


Les trois soeurs Dubuc mariées à trois frères Bessette de Notre-Dame-de-Bon-Secours



Paul-Henri Hudon

HISTOIRE – Admettons qu’une pareille triple alliance n’est pas commune. N’est-ce pas ? Trois enfants de Joseph Bessette et de Martine (Mathilde) Lebeau, tous cultivateurs, ont épousé trois filles de Michel Dubuc et de Marie-Anne Barré. Bien plus, les trois soeurs Dubuc resteront veuves de leur mari respectif. Ces couples habitaient dans le “*Rang de la Savane*” à Richelieu, non loin du chemin des Cinquante-quatre.

C'est **Pierre-Solyme Bessette**, baptisé en 1847, le premier qui ouvre le bal, le 4 octobre 1869, en épousant à Richelieu **Céline Dubuc**. Elle avait été baptisée à Chambly le 23 octobre 1850, sous le prénom de *Célinie* Dubuc. Ce couple aura douze enfants. Solyme Bessette sera élu conseiller municipal en 1882 et en 1884 pour la municipalité de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Son fils, Roméo, marié à Blanche Tétrault, poursuivra la carrière de cultivateur sur le lot de Solyme Bessette, au 2835, rang de la Savane.

Puis **Moïse Bessette** (1850-1903) demande, le 16 septembre 1872, la main d'**Alphonsine Dubuc** (Dubuque). Elle avait été baptisée à Chambly le 29 juin 1853. Ce couple aurait eu, selon notre recherche, six enfants dont Marie Bessette, Léa, Albina, Mathilda, Henri et Joseph. Moïse Bessette sera élu conseiller municipal de la paroisse de Richelieu en 1893. On le dit aussi habitant de la paroisse de St-Athanase.

Le troisième à rejoindre le clan Dubuc, c'est **Ludger Bessette** (1854-1930) qui épousera à Richelieu **Marie-Adéline (Adélanie) Dubuc** (1855-1940) le 26 janvier 1875. Elle avait été baptisée sous le nom de *Marie-Léonie* Dubuc à Chambly le 12 juin 1855. Ce couple aura douze enfants. Ludger Bessette poursuivra aussi une carrière politique dans la municipalité de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Élu conseiller en 1887, puis maire en 1890, 1891, 1900 et en 1901.

Qui plus est. Dans chacune des trois familles Besset-Dubuc, un des enfants choisira son conjoint dans la tribu familiale de Jean-Baptiste Surprenant et de Philomène Mercille. **Marie** (à Moïse Bessette) épousera **Isidore Surprenant** en 1895; **Florida** (à Ludger Bessette), prendra comme épouse **Rose-Alba Surprenant** en 1903. Et **Adélard** (à Solyme Bessette) unira sa destinée à **Maria Surprenant** en 1903. Justement ce même jour, 21 septembre 1903, ces trois grosses noces étaient célébrées à Richelieu : Florida Bessette, Adélard Bessette et sa soeur Albina Bessette convoiaient en justes et heureuses noces avec des enfants de Jean-Baptiste Surprenant. Étonnants maillages de cousins !

Sur la photographie en haut de page, nous reconnaissons de gauche à droite, Marie-Adéline Dubuc, 80 ans, veuve de feu Ludger Bessette; Alphonsine Dubuc, 82 ans, veuve de feu Moïse Bessette et Céline Dubuc, 85 ans, veuve de feu Pierre-Solyme Bessette. Sources: La Presse, samedi 18 janvier 1936, page 5.

Scène rurale ci-bas: Archives de la SHSC, Fonds Haumont-Grutman, no 247001.



Références: Marielle Demers Ferland et autres en collaboration, *Notre-Dame-de-Bonsecours, 1868, 1993*, pages 109, 110, 285, 288, 292, 302.